

L'île Charest convertie en espace naturel Travaux de démolition du chalet prévus en décembre

Magog, le 21 novembre 2023 – La Ville de Magog désire informer la population que le chalet trois saisons situé sur l'île Charest, face à la pointe Merry, sera démoli au cours du mois de décembre. Cette décision a été prise à la suite d'une étude de stabilité du bâtiment qui a relevé un risque d'effondrement. Les travaux de démolition s'échelonneront sur environ une semaine. Rappelons qu'à moins de s'y rendre en embarcation par voie navigable, cette île est inaccessible au public et non fréquentée.

Lors des travaux, une hausse des déplacements dans cette zone est à prévoir en raison de la présence de véhicules lourds et de travailleurs. Un périmètre de sécurité sera instauré et les utilisateurs du parc seront invités à respecter la signalisation en place.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique les motifs qui ont incité la municipalité à prioriser l'état naturel de l'île plutôt que son développement. « Son étroitesse fait en sorte que nous nous retrouvons rapidement dans la bande riveraine. Nos options pour réaliser un projet sont donc limitées. Lors des pluies abondantes cet été, le bâtiment a été inondé et sa structure a été affaiblie, présentant dorénavant des enjeux structurels importants. C'est pourquoi nous avons préféré démolir le chalet vétuste et laisser la nature reprendre ses droits. L'île deviendra un espace naturel sauvage qui contribuera à verdier le paysage de la pointe Merry. Nous évaluerons éventuellement s'il est possible de la rendre accessible. »

Rappelons que l'île Charest, ayant appartenu à la famille de l'ex-premier ministre M. Jean Charest, a été cédée à la Ville de Magog en 2013 en échange d'un reçu de charité. Après avoir sondé la population il y a quelques années pour recueillir les propositions en lien avec l'avenir de cet endroit, la municipalité a décidé de le transformer en espace naturel.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

